



L'Avenir de La C.P.I Repose sur la réussite de son premier Procès

publié le **13/03/2010**, vu **2315 fois**, Auteur : [Maître Freddy KITOKO](#)

Depuis le 26 janvier, nous assistons au procès Lubanga à la Cour Pénale Internationale à la Haye au Pays Bas. Le début du procès a suscité un engouement dans la population victimes soit directement soit indirectement des exactions des guerres successive que la RDC à connue, Mais au fil des jours, l'attention de la population sur le procès se relâche à cause des incidents qui ont émaillé le début du procès notamment, la rétractation d'un témoin ancien enfant soldats qui a combattu au sein de l'U.P.C de Thomas Lubanga.

La lecture de cet incident appelle de notre part le commentaire suivant, premièrement cela démontre bien que Monsieur Lubanga bien qu'incarcéré à la Haye au Pays Bas à des milliers des kilomètres de son fief, garde toujours une grande influence sur une partie de la population du district de l'ITURI qui continuent à lui obéir presque aveuglement. Cela est d'autant plus vrai qu'au moment où la Cour avait annoncé la suspension de la procédure à son encontre, il y a eu une grande mobilisation en Ituri pour préparer le retour de celui qu'on appelle le « libérateur ».

La deuxième lecture que l'on peut faire de cet incident est que le bureau du procureur n'a pas donné des garanties suffisantes au témoin, par rapport à sa sécurité et de celle de ses proches restés en Ituri. Ses proches pouvaient facilement faire l'objet des représailles de la part des partisans de Lubanga qui attendent la libération prochaine de leur leader. Nous avons toujours exprimés des inquiétudes sur la qualité et la quantité des preuves que le procureur dispose et la manière de sélectionner les victimes et les témoins. Nous espérons que cet événement n'est qu'un incident de parcours et que la suite du procès va se dérouler normalement car la cour joue sur sa crédibilité avec ce premier procès de son histoire